



RENFORCEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE AUX BAHAMAS

Bien que les pêches jouent un rôle majeur dans le développement économique et la sécurité alimentaire des Bahamas, le manque de politiques appropriées destinées au secteur de la pêche, de cadres de planification ainsi que l'application de lois périmées ont entravé l'utilisation et la gestion durables des ressources halieutiques et aquacoles. Le projet visait à renforcer les capacités institutionnelles dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en élaborant des politiques et des cadres de gestion, de stratégie et de planification et à soutenir la mise en place d'un Système fonctionnel d'information sur la gestion des pêches (FISMIS). Dans l'ensemble, le projet a renforcé son engagement envers un développement durable de la pêche et de l'aquaculture aux Bahamas.



RÉALISATIONS

Des activités de renforcement des capacités, de formation et de sensibilisation ont été déployées pour les autorités compétentes, et un FISMIS fonctionnel a été créé. Plusieurs ateliers ont été organisés pour assurer la participation la plus large possible des parties prenantes à l'élaboration d'un nouveau cadre politique et juridique sur la pêche et l'aquaculture du pays. Les processus d'établissement des entreprises d'aquaculture ont été élaborés et le potentiel économique du développement de l'aquaculture ainsi que l'impact socioéconomique de la pêche récréative ont été évalués. Des ressources supplémentaires ont été mobilisées afin de soutenir l'assistance en cours fournie au développement de l'aquaculture et l'engagement en faveur d'un développement durable de la pêche et de l'aquaculture a été renforcé.

IMPACT

Le projet contribue à la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles aux Bahamas et aidera à sécuriser les investissements pour le développement à long terme du secteur. Il contribuera à créer de nouvelles opportunités d'emploi, à renforcer la sécurité alimentaire et à encourager la gestion durable du milieu marin et des ressources halieutiques.

DONNÉES IMPORTANTES

Contribution

469 000USD

Période de mise en œuvre

Mars 2014 – Février 2016

Donateur

FAO

Partenaires

Département des ressources marines (DMR), Ministère de l'agriculture et des ressources marines

Bénéficiaires

Ministère des ressources marines et Ministère de l'agriculture et des ressources marines, gouvernements locaux, entreprises du secteur privé de la pêche et de l'aquaculture, communautés qui dépendent de la pêche, de l'aquaculture et les pêcheurs récréatifs

ACTIVITÉS

- Une version définitive de la Politique nationale pour les pêches et l'aquaculture a été élaborée et a été approuvée par les parties prenantes.
- Un projet final du Plan stratégique pour le développement et la gestion des pêches et de l'aquaculture aux Bahamas 2017-2022 a été mis au point et a été approuvé par les parties prenantes.
- Un FISMIS fonctionnel pour les Bahamas a été créé et testé; des vidéos sur le renforcement des capacités, des directives et des manuels d'utilisation ont été préparés.
- Une analyse des parties prenantes de la pêche et de l'aquaculture a été effectuée.
- Un texte intitulé "Examen des ressources et du potentiel de l'aquaculture aux Bahamas" a été rédigé.
- Un document intitulé «La pêche et l'aquaculture aux Bahamas: un examen» a été rédigé.
- Un manuel d'évaluation de l'impact économique des pêches récréatives a été élaboré et appliqué à deux études de cas aux Caraïbes - Martinique et Bahamas.
- Renforcement des capacités du personnel du Département des technologies de l'information (DIT) et du DMR en matière de statistiques de la pêche et d'analyse de l'information sur les pêches afin de contribuer aux processus décisionnels de la gestion.
- Sensibilisation et renforcement des capacités des principaux acteurs de la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port pour prévenir, dissuader et éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée au niveau national (l'adhésion a eu lieu en 2016).
- Le projet de loi sur les pêches aux Bahamas de 2013 a été examiné.
- Un projet définitif de Loi sur les pêches de 2017 a été approuvé par les services juridiques de la FAO et validé par les principales parties prenantes.
- La sensibilisation des parties prenantes a été renforcée dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, dans celui de l'élaboration des politiques et de la planification, et des projets de loi sur les pêches destinés à toutes les autorités compétentes ont été préparés afin de leur permettre d'agir et de discuter le projet de cadre politique et législatif.



Code du projet

TCP/BHA/3501

Titre du projet

Renforcement de la gouvernance des pêches et de l'aquaculture aux Bahamas

Contacts

Bureau de la FAO pour la Jamaïque, les Bahamas et le Belize

FAO-JM@fao.org

Raymon Van Anrooy (Fonctionnaire technique principal)

Raymon.VanAnrooy@fao.org